

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14199**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine Droit, Economie, Gestion Mention Droit de l'entreprise Spécialité Droit de l'immatériel et des technologies de l'information

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Toulouse 1 Capitole Modalités d'élaboration de références : CNESER du 19 avril 2011	Université Toulouse 1 Capitole, Président de l'université Toulouse 1 Capitole

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours Droit et Informatique

Le titulaire du master peut exercer les activités suivantes :

- Il anticipe les problèmes juridiques inhérents à l'interaction entre plusieurs systèmes technologiques.
- Il résout les problèmes juridiques et gère les contentieux liés au traitement de l'information.
- Il sécurise les systèmes informatiques et les moyens de paiement électronique.
- Il conseille et suit des projets (SSII)

Parcours Propriété Intellectuelle

Le titulaire du master peut exercer les activités suivantes :

- Il rédige et négocie des contrats de propriété intellectuelle.
- Il protège, gère et valorise le patrimoine immatériel des entreprises ainsi que leurs créations intellectuelles.
- Il favorise, par un droit adapté, l'innovation, la recherche et les transferts de technologies des entreprises.

Parcours Droit et Informatique

- Maîtriser le droit du numérique, c'est-à-dire le domaine du droit ayant pour objet les systèmes et les réseaux informatiques dans leurs composantes matérielles et logicielles (contrats informatiques, propriété intellectuelle du multimédia, régulation des réseaux)
- Utiliser les technologies et les logiciels courants de l'information et de la communication: logiciels de bureautiques, internet et les nouveaux services en ligne, présentation multimédia.

Parcours Propriété Intellectuelle

- Maîtriser tous les aspects juridiques de la propriété intellectuelle : propriété industrielle, propriété littéraire et artistiques, droits voisins.
- Utiliser les outils de la propriété intellectuelle (droit d'auteur, marque, brevet) pour gérer le patrimoine immatériel des entreprises.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Parcours Propriété Intellectuelle :

- organismes de recherche,
- cabinets d'avocats et de conseils spécialisés dans la protection des propriétés intellectuelles.
- entreprises de la production artistique et innovante (mode, édition,...)
- société de production audiovisuelle (label musical, télévision, production cinéma...)

Parcours Droit et Informatique :

- **Cabinets d'avocats et de conseils spécialisés dans le droit du numérique et en technologies de l'information et de la communication.**
- Secteur de l'édition, du e-commerce, du e-learning.
- juriste spécialisé dans la protection des propriétés intellectuelles et droit de l'immatériel.
- conseiller en propriété industrielle.
- juriste spécialisé en droit **du numérique et en technologies de l'information et de la communication.**
- **consultant auprès d'administrations, organismes publics ou entreprises**

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif composantes certification :

Parcours Droit et informatique

Semestre 1 49 ECTS

UE 1 Informatique 1: traitement de l'information juridique 15 ECTS
Algorithmique et programmation

- Banques de données juridiques
- Outils élémentaires pour l'Internet
- UE 2 Droit I : Propriété intellectuelle 10 ECTS
 - Propriété littéraire et artistique
 - Propriété industrielle
 - Propriétés intellectuelles et numériques
 - Copyright et numérique (USA)
 - Actualité de la propriété intellectuelle
 - Séminaires
 - Anglais
- UE3 Informatique 2 : Bases de données, réseaux et multimédias 14 ECTS
 - Bases de données
 - Réseaux et nouvelles technologies1
 - Réseaux et nouvelles technologies2
 - Sécurité des systèmes d'information
- UE 4 Droit : contrats et régulation des réseaux 10 ECTS
 - Les contrats informatiques
 - Les marchés publics
 - Les contrats relatifs aux réseaux
 - Le commerce électronique
 - Informatique et libertés
 - Droit pénal informatique
 - Preuve informatique
 - Droit des réseaux et services de télécommunications
 - 2 Séminaires
- Semestre 2 11 ECTS**
- UE5 Orientation professionnelle
 - Techniques de communication
 - Stage

Parcours Propriété intellectuelle

- Semestre 1 48 ECTS**
- UE 1 Enseignements fondamentaux 23 ECTS
 - Propriété industrielle
 - Formation à distance (FOAD): université numérique juridique francophone (UNJF)
 - Aspects internationaux et pratiques de la propriété industrielle
 - Propriété littéraire et artistique
 - FOAD : UNJF
 - Aspects internationaux et pratiques de la PLA
 - Aspects économiques et stratégiques de la propriété intellectuelle
 - Séminaires d'application
- UE 2 Enseignements complémentaires 16 ECTS
 - Option 1: Droit des contrats et spécialités
 - Droit des contrats
 - Techniques contractuelles
 - Les contrats informatiques
 - Séminaires de spécialisation
 - Séminaire 1: Réseaux et services de communications électroniques
 - Propriété intellectuelle et numérique
 - Contrats relatifs aux réseaux
 - Séminaire 2: Biotechnologie, médicaments et dispositifs médicaux
 - Option 2: Veille technologique
 - Méthodes et techniques de recherche d'information
 - Méthodes d'analyse de l'information
 - Utilisation d'outils de veille stratégique
- UE 3 Dimension internationale 9 ECTS
 - Droit comparé et international
 - Copyright et numérique
 - Actualité internationale du droit d'auteur
 - Anglais spécialisé

Semestre 2 Orientation (à choix) 12 ECTS
 Choix 1:Voie professionnelle
 Rapport de stage
 Choix 2:Voie recherche
 Mémoire, Méthodologie de la recherche

Evaluation et compensation

L'examen du master 2 comporte deux sessions d'examen pour le semestre 1 excepté pour l'UE1 et L'UE3 (contrôle continu) et une seule session pour le semestre 2.

Chaque unité d'enseignement est validée individuellement et capitalisée avec acquisition des crédits (ECTS) correspondants dès lors que le candidat y obtient la moyenne.

Pour chacun des semestres, les unités où l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne sont validées par compensation si le candidat obtient à leur ensemble la moyenne.

Chaque semestre est validé individuellement si l'étudiant a une note de moyenne générale au moins égale à 10 sur 20.

Pour être déclaré admis au diplôme, le candidat doit être admis au semestre 1 et au semestre 2.

Accès et formation préalable requise

L'octroi du diplôme de master s'effectue après une formation en 4 semestres dont les 2 premiers semestres peuvent être réalisés dans le cadre de parcours du master 1 droit de l'entreprise ou master de droit ou diplôme jugé équivalent ou master 1 biochimie(parcours Propriété intellectuelle

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Oui Composition des jurys :équipe pédagogique
En contrat d'apprentissage	X		Non
Après un parcours de formation continue	X		Oui Composition des jurys :60% universitaires,40% praticiens
En contrat de professionnalisation	X		Non
Par candidature individuelle	X		oui Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP Composition des jurys : 60% universitaires,40% praticiens
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle		X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 23 juin 2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté d'habilitation du 23 juin 2011

Pour plus d'informations**Statistiques :**

2010-2011: 155 candidats, 42 avis favorables, 26 inscrits

2011-2012: 254 candidats, 21 avis favorables, 21 inscrits

<http://www.univ-tlse1.fr>

Autres sources d'information :**Lieu(x) de certification :**

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

Université Toulouse 1 Capitole

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

Historique de la certification :